

REGLEMENT CHALLENGE FETIS U13 FEMININ 2021-2022

FINALE DEPARTEMENTALE

Article 1: Organisation

Le District des Landes et l'Amicale des Educateurs de Football organisent la finale départementale du Challenge U13 Fétis Féminin le Samedi 12 Mars 2022 à Laurède.

Article 2 : Composition des équipes

Les équipes doivent être composées de maximum 10 joueuses : 5 titulaires et 5 remplaçantes licenciées à la Fédération Française de Football au club correspondant :

- U13
- U12
- 3 joueuses maximum U11

Article 3 : Encadrement

Les équipes seront obligatoirement accompagnées d'un responsable majeur et licencié à la Fédération Française de Football.

Sur le banc de touche, seuls seront autorisés : un éducateur licencié, un dirigeant licencié et les 5 remplaçantes maximum qui sont inscrites sur la feuille de match.

Article 4 : Classement

Un classement sera établi par addition des points cumulés match après match en fonction du barème suivant :

- 3 points pour un match gagné
- 1 point pour un match nul
- 0 point pour un match perdu

Si égalité au classement, c'est la confrontation particulière qui départagera, puis le goalaverage général et pour finir la meilleure attaque.

Article 5 : Durée des rencontres

1 match = 1 x 12 minutes (plateau à 6 équipes)

Article 6 : Feuille de plateau

Elle devra être complétée et déposée à la table de marque en arrivant sur le plateau.





Article 7 : Discipline

Toute joueuse exclue lors d'une rencontre ne pourra pas participer à la suivante.

Article 8 : Arbitrage

Auto-arbitrage ou de préférence un éducateur d'une équipe qui ne joue pas.

Article 9 : Lois du jeu Futsal

Remplacements:

- Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match.
- Une joueuse remplacée peut revenir sur le terrain.
- Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
- Le remplacement se fait à la ligne de touche devant le banc des remplaçantes (à 5 mètres de la ligne médiane coté défense). La joueuse remplaçante entre en jeu au moment où la remplacée sort à l'endroit indiqué. Les remplacements s'effectuent sans arrêter le jeu.
- Les joueuses remplaçantes et les éducateurs devront obligatoirement rester assis sur le banc de touche pendant les rencontres.

Règles particulières :

- Ballon spécifique Futsal.
- Tacles, charges et contacts interdits (jeu dangereux).
- Protège-tibias obligatoires.
- Toute faute est sanctionnée d'un coup-franc direct. L'équipe a le droit d'effectuer un « mur » tout en respectant les 5 mètres de distance avec le ballon.
- Pas de hors-jeu.
- Les rentrées de touche se font exclusivement au pied, ballon arrêté. Si le ballon est en mouvement ou n'est pas sur la ligne, la touche sera alors pour l'adversaire.
- Un but ne peut être marqué directement sur rentrée de touche sauf si un adversaire touche le ballon.
- Les remises en jeu (coups francs, touches, corners et dégagement du gardien) doivent s'exécuter avec les adversaires obligatoirement à 5 mètres et dans les 4 secondes, ballon arrêté.
- Après une sortie de but, la gardienne doit remettre le ballon en jeu de la main.
- Passe au pied à la gardienne : Celle-ci ne pourra pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire au pied d'une partenaire. Sanction : Coup-franc indirect sur la ligne des 6 mètres à l'endroit le plus proche de la faute, perpendiculaire à la ligne de but.

725 Rue des Violettes, 40400 TARTAS - BP32 - tel: 05.58.73.51.72 - mail: district@landes.fff.fr



ORGANISATION PLATEAU A 6 EQUIPES (A / B / C / D / E / F)

- ❖ 8h30 = Arrivée des équipes
- ❖ 8h45 = Retour des feuilles de matchs
- ❖ 9h = Début des matchs
- A / B (9h-9h12)
- C / D (9h15-9h27)
- E / F (9h30-9h42)
- A / F (9h45-9h57)
- B / D (10h-10h12)
- C / E (10h15-10h27)
- A / C (10h30-10h42)
- B / F (10h45-10h57)
- D/E (11h-11h12)
- A / E (11h15-11h27)
- B / C (11h30-11h42)
- D / F (11h45-11h57)
- A / D (12h-12h12)
- B / E (12h15-12h27)
- C / F (12h30-12h42)
- ❖ 13h = Remise des récompenses
- ❖ 13h15 = Collation de fin
- ❖ 13h30 = Départ des équipes